



COMMUNE DE LAPAN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 février 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Madame Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 février 2020.

Présents : Mmes Valérie CHARLES, Nadège FOSSE, Marie-Claude LADANNE, Jeanne-Marie LEGOFFE, MM. Michel BLIN, Jean BORELLO, Jérémie DUPIN et Nicolas MALIN.

Excusés ayant donné procuration :

Daniel GAURIAT pouvoir à Jean BORELLO

Patrick JACQ pouvoir à Marie-Claude LADANNE

Secrétaire de séance : M. Nicolas MALIN

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.
- **Accepte à l'unanimité**, le plan de financement des travaux de réaménagement du bâtiment de la mairie avec mise aux normes de l'accessibilité, amélioration énergétique et création de sanitaires.
- **Approuve, à l'unanimité** le compte de gestion du Receveur Municipal dressé par Madame Richard pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **Approuve, à l'unanimité**, le compte administratif qui fait apparaître un résultat de clôture de l'exercice 2019 de 87 963,57 € qui se résume de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement	99 423,66 €
Excédent d'investissement	- 11 460,09 €
TOTAL CUMULES	87 963,57 €

- **Approuve, à l'unanimité**, le renouvellement de la convention 2020 avec la SPA du Cher.

-Donne un avis favorable, à l'unanimité à une participation aux frais de fonctionnement pour les écoles primaires de Saint-Florent-sur-Cher.

-Autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer une convention de remboursement de frais pour accompagnement des enfants dans le bus de ramassage scolaire avec la commune de Lunery.

- Accepte, à l'unanimité, le renouvellement de la convention du pack énergie du SDE 18.

- Emet un avis favorable, à la majorité (10 pour, 1 abstention), le projet du plan local d'urbanisme intercommunal.

-Accepte à la majorité (10 pour, 1 abstention), le versement d'un fonds de concours à la communauté de communes Arnon Boischaut Cher pour des travaux de réfection de voirie d'un demi-tour bus sur la RD 35.

Informations :

- **SDIS :**

La contribution pour 2020 s'élèvera à 5 631 €.

- **Course Cycliste organisée par l'Amicale Cyclo Castelneuvienne :**

Epreuve le samedi 1^{er} mars 2020 de 13h15 à 18h30.

- **S.I.T.S. :**

Comité intercommunal du jeudi 13 février : réflexion du changement du deuxième bus.

-**Organisation des Bureaux de vote « Elections Municipales » le 15 et 22 mai 2020 :**

A l'ouverture et à la fermeture, 1 président, 1 secrétaire et 2 assesseurs doivent être présents.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.